



Mise en demeure huissier pour resiliation abo internet orange

Par **jlc007**, le **13/04/2012 à 18:17**

Bonjour,rrnrnClient chez Orange Internet depuis 1999 je décide de changer de FAI en septembre 2011 pour passer chez Free.rnrnJ'ai donc fait mon changement le 1er septembre résiliation par telephone chez orange.rnrnPensant que cette résiliation par téléphone était suffisante je ne m'en suis pas occupé. le mois suivant j'étais toujours prélevé j'ai donc fait opposition au prélèvement automatique.rnrnJe précise que je ne me servais plus de ma box orange puisque j'avais bien sur reçu entre temps ma Freebox.rnrnEntre temps je recois une facture a regler de la part d'orange de 132 euros, je les appelle ds la foulé et on m'explique qu'il faut faire une lettre avec AR pour la resiliation ce que je fait. on est au mois de decembre.rnrnAujourd'hui je reçois une mise en demeure de la part d'un Huissier me réclamant 150 euros sous 5 jours.rnrnQue faire ? rnrnMerci Merci rnrnJL

Par **Marion2**, le **13/04/2012 à 18:29**

Bonjour,rrnrnQuel huissier ? Avez-vous l'adresse de son étude ?rrnrnIl est probable que ce soit une société de recouvrement....

Par **jlc007**, le **13/04/2012 à 18:58**

Re bonjour,rrnrnVoici donc L'adresse de Lhuissier de Justice en Question :rrnrnxxxxxxrrnrnMerci BeaucouprrnrnJL

Si vous résidez dans le Vaucluse, il y a incompétence territoriale pour cet huissier de Lyon.rnrnCette mise en demeure était-elle envoyée en courrier recommandé AR ?

BonjourrrrrUne résiliation par téléphone n'est pas valable et la personne de chez Orange que vous avez eu au téléphone aurait dû vous le dire aussitôt.rnrnrEn principe cela doit être indiquée dans les conditions générales de votre contrat.rnrnrComme vous l'indique Marion, le huissier de Lyon n'a aucune compétence territoriale, il devra faire appel un confrère du Vaucluse.rnrnrSi la mise en demeure est une lettre simple, vous n'en tenez pas compte, vous n'avez rien reçu, aucune preuve de l'envoi et de la réception.rnrnrPar ailleurs il ne doit pas avoir de titre exécutoire et au visa de la somme réclamée je serai très étonné qu'une procédure en justice soit engagée.

Merci pour votre réponse.
Non la lettre reçu n'était pas avec AR, affranchissement normal
a 0.53 Ctm.
Par contre je vous confirme bien l'adresse
:
http://www.
Je suis effectivement bien résident du
Vaucluse.
Merci ^^

BonjourrrrrLettre simple, vous n'avez rien reçu, donc vous ne répondez même à ce huissier qui n'est pas compétent territorialement.

Merci a tous pour vos reponses je vais laisser trainer et vous tiendrez au courant.rnrnmerci beaucoup ^^rnrnJL

Bonjour,rnrnJe me permet de reprendre conseil auprès de vous (tous) ^^ car j'ai eu qqs nouvelles de mon Huissier de Lyon et je voulais vous tenir au courant.rnrnDepuis mon dernier post j'ai reçu deux courrier de ce dernier (Lettre simple a 0.56) très menaçante.rnrnLa

première m'indiqué que mes comptes bancaire allaient être saisies, la deuxième (que j'ai reçu ce matin) que mon dossier allait être déposé au tribunal etc ...
Je vous joint une copie de cette lettre, vous pouvez la visualiser ou en allant sur le lien suivant :
<http://www.xxxxxx>
Qu'en pensez vous ?
merci ;)

Par **Mathper**, le **18/08/2015** à **18:54**

Des News depuis?